



Ville de Castelnaudary

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : Commande Publique
Sous matière : Marchés publics

OBJET : Travaux d'aménagement des
espaces extérieurs de la ferme de
Donadéry – avenant 4 au lot 1 et
avenants 1 aux lots 2.3.4.5 et 6

Décision N° 2023 -148

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n°4.

VU le code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°

VU le règlement intérieur des procédures adaptées approuvé par délibération n°14 du 24 janvier 2018 : article 7.4.2,

CONSIDERANT les contraintes budgétaires supplémentaires induites par l'augmentation du tarif de l'électricité et du gaz, la collectivité est contrainte de revoir le programme de travaux d'aménagement extérieurs de la ferme de Donadéry en redéfinissant une nouvelle phase 2 bis qui se substituera aux phases 2 et 3.

DECIDE :

ARTICLE 1 : de signer avec les entreprises suivantes les avenants aux marchés de travaux permettant d'aménagement les espaces extérieurs du domaine de la ferme de Donadéry :

-Lot n°01 « Voirie Réseaux Divers » avec l'entreprise COLAS sise 11880 CARCASSONNE un avenant n°4 pour un montant en moins value de 341 027,88 € HT

-Lot n°02 « Gros œuvre carrelage » avec l'entreprise GUILHOT et Fils sise 11400 CASTELNAUDARY un avenant n°1 pour un montant en moins value de 23 238,71 € HT

-Lot n°03 « Charpente ossature bois couverture » avec l'entreprise SUD CHARPENTE sise 11492 CASTELNAUDRAY un avenant n°1 pour un montant en moins value de 65 526,02 € HT

-Lot n°04 « Menuiseries extérieures, alu, serrurerie » avec l'entreprise METAL D'OC sise 11700 CAPENDU un avenant n°1 pour un montant en moins value de 22 780 € HT

-Lot n°05 « Courants forts, courants faibles » avec l'entreprise IMCNE CHARTIER sise 11400 FENDEILLE un avenant n°1 pour un montant en moins value de 4 917 € HT

-Lot n°06 « Plomberie, » avec la SARL FABRE sise 11400 CASTELMNAUDRAY un avenant n°1 pour un montant en moins value de 8 150 € HT

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 22 mai 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le **26 MAI 2023**



ID : 011-211100763-20230522-DEC2023148-CC